

DEUXIEME PARTIE.

RENOUVEAU CATHOLIQUE,

DECLIN PROTESTANT

La guerre de Trente ans a sans doute provoqué une profonde rupture dans la vie des deux communautés villageoises de Lorry et Mardigny¹. A. Thorelle rappelle qu'avec l'arrivée des Suédois, *tout est rançonné et pillé, (...) la détresse est si grande que les habitants sont sur le point d'abandonner le village*². Certains se réfugient à Metz en 1636, nous le savons indirectement par les sept actes de décès repris dans le *Registre de décès contenant les noms de toutes les personnes décédées dans toutes les paroisses de la Ville de Metz pendant la maladie contagieuse de 1636*³. Et les décès sont peut-être assez nombreux ou le risque à courir pour les survivants suffisamment grand pour que les habitants de Mardigny renoncent un temps à porter les corps de leurs défunts dans le cimetière de l'église mère de Lorry. C'est du moins l'explication que l'on devine dans le compte rendu de la visite pastorale de 1676⁴ : on explique au chanoine effectuant cette visite que les croix qu'il a aperçues derrière la chapelle ont été mises pour des personnes décédées et inhumées en ce lieu pendant le temps de peste sans toutefois qu'une date soit donnée. On peut penser tout aussi bien à 1626 qu'à 1636.

On trouve les traces de ces temps troublés jusque dans les baux de cheptel avec la clause suivante :

*En cas de mort, perte ou prise par les gens de guerre ou autrement détruit par quelqu'autre accident, la perte (du cheptel) en sera commune (au preneur et au bailleur)*⁵.

La confrontation entre les deux communautés confessionnelles de Lorry se joue d'abord sur le plan démographique, alors profondément marqué par la guerre et les épidémies. L'évolution peut être éclairée par l'étude de quelques documents qui seront utilisés ici comme autant de dénombrements⁶. Nous disposons de deux types de sources :

¹ Lucien Klipfel (1927, pp. 329-332) rappelle à quel point le Pays messin est alors meurtri

² THORELLE, 1908, p. 25

³ AM Metz GG 222 : entre janvier et mai 1636

⁴ AD Moselle 29 J 58 : visite pastorale du 21 avril 1676

⁵ AD Moselle 3 E 2603 : 29 décembre 1646, bail de cheptel d'une vache soub poil rouge à Mangin Petitjean, vigneron demeurant à Lorry devant le Pont

⁶ Voir p. 317 : Dénombrements, Lorry et Mardigny 1404-1789

- une source fiscale avec le rôle du grenier à sel en 1646 ;
- des actes notariés car les deux communautés de Lorry et Mardigny ont eu à plusieurs reprises l'occasion de déléguer leurs mainbours pour les représenter chez des notaires, ce qui nous offre des documents exceptionnels où les chefs de famille apposent leurs signatures ou marques pour confirmer cette délégation⁷.

En 1630, *l'Estat general du nombre et quantité de personnes que les habitans des villages du pays messin doibvent fournir de six en six jours aux courvées des fortifications*⁸ donne 56 feux à Lorry et 28 à Mardigny. Le rapport entre les deux villages est conforme à ce que l'on connaîtra au XVIII^e siècle. Mais Lorry a perdu de nombreux feux par rapport à l'estimation de 1603⁹.

L'acte notarié de la communauté de Lorry en 1639 totalise 35 feux (25 feux calvinistes et 10 feux catholiques, soit respectivement 71 % et 29 %). L'effectif total confirme le mouvement important de baisse. En comparant cette liste aux données des registres paroissiaux réformés et à d'autres actes notariés, il manque peut-être un chef de famille catholique mais surtout quatre veuves qui n'ont pas été conviées à cautionner cet emprunt. Cette quarantaine de feux met en évidence les pertes des années 1635/36 mais le rattrapage important six ans plus tard d'après la liste du grenier à sel laisse à penser que certains foyers n'ont peut-être pas alors disparu mais seulement émigré provisoirement, à Metz par exemple, pour fuir le passage des troupes.

Le seul acte notarié retrouvé pour le moment pour la communauté de Mardigny date de 1644. Il est signé ou marqué par 21 chefs de famille, dont deux veuves. Le village aurait donc perdu le quart de ses feux depuis 1630. Aucun de ces chefs de famille n'est connu par les registres paroissiaux réformés.

Effectué, pour le grenier à sel de Metz, à la fin de la période la plus sombre de la guerre de Trente Ans, le rôle de mai 1646¹⁰ présente un intérêt particulier par la richesse des renseignements qu'il fournit. En effet, il s'agit, pour les deux villages étudiés, d'une liste nominative des chefs de famille qui précise, pour chacun d'eux, le

⁷ AD Moselle 3 E 3632, 4 avril 1639 : Lorry, emprunt pour rembourser un procès ; AD Moselle 3 E 3107, 18 juillet 1644 : Mardigny, convention avec un créancier de la communauté ; AD Moselle 3 E 4332, 27 mai 1646 : Lorry, contestation d'un aveu signé l'année précédente à propos des pressoirs banals ; AD Moselle 3 E 4334, 16 juillet 1650 : Lorry, convention avec un créancier de la communauté ; AD Moselle 3 E 2903, 14 septembre 1674 : Lorry, emprunt pour la contribution de Luxembourg ; AD Moselle 3 E 3213, 27 novembre 1685 : Lorry, transaction seigneur-communauté pour terminer un procès

⁸ AM Metz HH 191; ZELLER, 1926, t. 2, p. 106

⁹ 76 foyers, en 1603 : *cf supra* Première partie II A 2 b

¹⁰ AD Moselle C 371 : rôle daté du 13 mai 1646 pour Sillegny, du 14 mai 1646 pour Lorry, sans date pour Mardigny

nombre de personnes vivant à leur foyer. Lorry compte 50 feux et Mardigny, 13. Ce dernier aurait donc subi, de 1630 à 1646, une perte de 54 % alors que Lorry n'aurait perdu qu'un peu plus de 10 % de ses feux. Aucune famille connue par les registres de la paroisse réformée n'apparaît dans la liste de Mardigny. En revanche 30 des 50 foyers de Lorry sont calvinistes.

Le rapport liant les deux effectifs est de 3,8 en faveur de Lorry (2,7 en 1404¹¹, 2 en 1630). Ce rapport semble trop important pour ne pas laisser soupçonner une différence dans les règles suivies par les deux justices pour l'élaboration de ce document :

- le rédacteur de Mardigny indique la qualité des membres vivant dans chaque foyer, celui de Lorry se contente d'indiquer le nombre de ces personnes ;

- si la liste de Lorry est avare de détails, celle de Mardigny met en évidence l'étrange absence des enfants : un seul est signalé pour 13 foyers ; mais il semble qu'à Lorry on n'ait pas fait cas des enfants de moins de 2 ans.

Enfin, si les justices de Lorry et de Mardigny n'ont pas cru bon d'essayer de fléchir ces messieurs du magasin à sel par des mentions comme *les pauvres manœuvres*, ceux qui sont *reduits a la mendicité*¹², il est possible d'en conclure que les plus pauvres des foyers ont peut-être été tout simplement omis pour justifier ainsi une réduction de la charge imposée aux ménages réellement impossibles.

Pour Mardigny, les effectifs apparents de 1630 (28 feux), 1644 (21 feux) et 1646 (13 feux) sont dans une logique de baisse continue marquée par une perte importante au cours des deux dernières années. La comparaison des deux derniers documents semble toutefois augmenter la suspicion sur le faible effectif du rôle du grenier à sel de 1646.

Enfin, le renouvellement des patronymes est important au cours de ces années 1640-1650 : peut-être est-on à l'orée de l'immigration qui suivit la guerre de Trente Ans.

L'acte notarié du 27 mai 1646 ne donne pas la même image de la population de Lorry que le rôle du grenier à sel du 14 mai précédent. Signent ou marquent cet acte 39 chefs de famille, auxquels il faut ajouter 3 hommes cités mais qui ne signent pas, parmi lesquels le maire, et 6 autres noms, notés puis biffés dans le texte et auxquels ne correspondent pas de signatures : ce sont probablement les chefs de

¹¹ Cf *supra* Introduction, Le Moyen Age

¹² Respectivement à Silly-sur-Nied et à Woippy

famille qui se sont désolidarisés de cette décision de la communauté. Au total donc, 48 chefs de famille apparaissent dans cet acte mais aucune veuve n'a été conviée à la prise de décision alors qu'elles sont 9 notées dans le rôle du grenier à sel du même mois. Par comparaison avec ce rôle, 7 nouveaux noms apparaissent dans la décision de la communauté du 27 mai, parmi lesquels le maire et le greffier. Ces 48 chefs de famille se répartissent en 21 catholiques et 27 calvinistes (44 % et 56 %). Si l'on y ajoute les 9 foyers de veuves présents dans le rôle du grenier à sel, la répartition confessionnelle reste la même.

Les chefs de famille de Lorry sont 57 (dont 8 veuves) à être cités et/ou à avoir signé l'acte notarié de juillet 1650. La répartition confessionnelle demeure la même qu'en 1646.

Pour le même village, en 1674, ce sont 29 chefs de famille, dont une veuve, qui apparaissent dans un nouvel acte notarié. Cet effectif paraît très faible par rapport à celui de 1650. En fait, si l'on confronte cette liste à celle que l'on peut obtenir grâce à d'autres documents notariés pour les catholiques et aux registres paroissiaux pour les protestants, il manque au moins 17 foyers (dont 3 de veuves) dans la signature de cet acte. La répartition confessionnelle donne une dernière fois une légère avance aux calvinistes avec 55 % des foyers, cette part restant à peu près la même si l'on associe les absents de l'acte (57 %).

Quand, onze ans plus tard en 1685, la même communauté doit à nouveau s'assembler pour une transaction, l'effectif de 54 chefs de famille rejoint le niveau des années 40/50 du siècle mais on peut dénombrer 12 absents (dont 4 veuves). Élément important, le rapport des confessions est pour la première fois inversé : 37 % de protestants pour 63 % de catholiques (39 % et 61 % quand on y ajoute les feux non représentés dans l'acte).

Ainsi, que l'on ne considère que les chefs de famille réellement cités dans les actes ou que l'on y ajoute ceux, absents de ces actes, mais connus par d'autres documents, l'évolution des années 1640/50 à 1685 reste la même : le milieu des années 1670 marque un net recul démographique alors que dès 1685 la population est en expansion. Cette embellie est avant tout le fait des catholiques et en particulier de nouveaux venus dans le village.

Dans ce contexte difficile et sur ce terrain de profond remodelage démographique, deux communautés confessionnelles continuent de cohabiter sur le territoire de la paroisse catholique de Lorry devant le Pont. Or ce siècle nous a laissé certains documents qui sont autant de signes d'une reprise en main s'inscrivant dans le mouvement de réforme catholique.

Face à cette vigueur nouvelle, la communauté calviniste perd la première place qui était la sienne quelques décennies plus tôt, malgré l'arrivée d'un huguenot à la tête de la seigneurie de Mardigny.

I. Reprise en main de l'Eglise catholique

On peut distinguer au XVII^e siècle deux périodes nettement différentes dans l'histoire de la paroisse catholique de Lorry, presque parallèlement à celle des deux seigneuries. La première moitié du siècle est marquée par une certaine instabilité alors que pendant la seconde moitié, l'Eglise catholique montre, à différents niveaux, un regain d'intérêt pour cette paroisse.

A. Instabilité à la tête de la paroisse catholique

Le XVI^e siècle s'était terminé sur un désaccord apparent, en 1590, entre les patrons de la cure de Lorry et l'évêque de Metz : le prêtre Dominique Hottin¹³, institué alors par l'évêque, n'était pas celui que les seigneurs avaient présenté et il ne réapparaît dans aucun acte. Ce n'est ensuite qu'en 1615 que l'on trouve mention d'un nouveau curé connu par sa lettre de demande de permutation entre les cures de Lorry et Mécleuves adressée à la dame de Mardigny. En guise de réponse, celle-ci le renvoie à la Justice de Lorry, à laquelle elle laisse le soin de tout organiser *aux conditions les actes prins pour le mesme faict par mesme justice*¹⁴.

Pour cette période de 25 ans à la charnière du siècle, aucune nomination à la cure n'apparaît dans les registres diocésains, la permutation de 1615 n'y étant pas signalée.

Puis, de 1615 à 1637, six prêtres se succèdent à la tête de la cure et trois

¹³ Pour l'ensemble de ce chapitre, voir p. 284 : Les curés de la paroisse de Lorry et Mardigny

¹⁴ AD Moselle 62 J 18 pour la demande de Jacques Jeniat et la réponse de Madame de Campreny

d'entre eux y arrivent à la suite d'une permutation¹⁵. Cette période englobe les débuts de la guerre de Trente Ans mais tout laisse penser aussi que cette cure de Lorry lasse très vite ses administrateurs. Il est vrai que les réformés doivent alors se sentir et paraître en position de force.

Il faut rappeler que depuis la fin du XVI^e siècle, les seigneurs de Lorry et Mardigny partagent le patronage de la cure –ce qui ne facilite pas le choix de son titulaire– et qu'ils résident probablement tous en terre ducale¹⁶, ce qui explique sans doute le choix de prêtres des diocèses de Toul et Verdun. D'autre part, les seigneuries sont tour à tour dirigées par les tuteurs des héritiers légitimes : à Mardigny au cours de la seconde décennie du siècle puis à Lorry dans les années 1630. Et quand cela n'est pas le cas, ce sont plusieurs cohéritiers qui les gèrent en indivis. Enfin, au début des années 1640, le nouveau seigneur de Lorry est provisoirement privé de ses droits au profit du princier de la cathédrale, seigneur haut-justicier, pour *absence du royaume* et ce n'est que par un acte du parlement daté de 1642¹⁷ qu'il peut rentrer en pleine possession de ses biens.

Tout concourt ainsi à ce que les seigneuries soient administrées "de loin" et par délégation à un amodiateur. Il paraît significatif que la cure soit elle-même, pendant ce laps de temps, en pleine instabilité.

Pourtant, l' église paroissiale a nécessité des travaux relativement importants au début du XVII^e siècle puisqu'un arc de facture classique remplace alors l'un des trois arcs séparant les deux nefs. La clé de voûte de l'arc porte toujours la date 1618¹⁸. Aucun document d'archive n'évoque l'ampleur de cette restauration ou les problèmes financiers qu'elle a pu poser à une époque où sans doute les deux tiers de la population de Lorry étaient protestants.

Nicolas Paupellier, qui arrive à la cure en 1637, est le premier prêtre depuis bien longtemps à la conserver pendant 10 ans mais il n'y est pas toujours résident : un desservant de sa cure est connu par un acte d'aman de 1642¹⁹. Son séjour à Lorry, même s'il n'est pas continu, sera malgré tout assez orageux. En effet, il entre en procès en 1646, avec son patron, Didier Nicolas, seigneur de Lorry, à propos des dîmes

¹⁵ On trouve la même instabilité à Bouxières-sous-Froidmont : 5 prêtres se succèdent de 1610 à 1637 (*Notre-Dame de Froidmont et Bouxières en l'ancien Pays messin*, Nancy, 1894, p. 178)

¹⁶ Didier Nicolas, seigneur de Lorry en partie, de 1593 à 1621, réside sans doute à Pont-à-Mousson ; Gabrielle de Marteau, tutrice des enfants de Marteau de 1610 à 1621, est l'épouse de Charles-Antoine de Gouy, conseiller d'Etat du duc de Lorraine et bailli d'Epinal.

¹⁷ AD Moselle 8 J 11, 1er portefeuille, 3e chapitre, article 2

¹⁸ Voir Troisième partie II B 1

¹⁹ AD Moselle 3 E 4548 : 27 janvier 1642, Pierre Nicolas, curé de Lay et desservant de la cure de Lorry devant Le Pont

novalles. Il est rapporté à ce sujet dans le registre d'archives de la seigneurie de Lorry que *la haine et l'animosité provenant dudit procès les porta tous les deux à de mauvais procédés et mesme à se donner des coups*. Le seigneur porte plainte à l'official et après information, le prêtre est condamné à se démettre de la cure dans les trois mois²⁰. Nicolas Paupellier croit pourtant en son bon droit puisqu'il interjette appel. Et le 17 juillet 1647, il vend à un marchand boucher de Metz du bétail qu'il reprend aussitôt en *bail à chapitel* : les 138 francs messins qu'il en obtient doivent, d'après l'acte de vente, *subvenir à la poursuite des procès* qu'il a engagés au parlement de Metz, siégeant alors à Toul²¹. Il paraît évident que ce genre de comportement était de nature à troubler les fidèles catholiques et à conforter les calvinistes dans l'image qu'ils se faisaient de la religion dominante dans le royaume.

B. Les débuts de la reprise en main

Après le départ de Nicolas Paupellier en 1647, commence une période différente puisque le nouveau curé, Nicolas Drouot, reste à la tête de la cure pendant 30 ans et que c'est désormais le cas de presque tous ses successeurs jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. La présence réelle du curé devient la vraie question. Au moins aura-t-il désormais la possibilité de suivre ses ouailles pendant une génération.

Ce sont donc deux prêtres qui vont accompagner, à Lorry, les progrès de la réforme catholique puis la rupture provoquée par la révocation de l'édit de Nantes.

Nicolas Drouot, le premier d'entre eux, nommé en pleine querelle des dîmes novalles, accepte de signer un traité à ce sujet, en 1648, huit mois après sa nomination. Gageons que sa présentation par les patrons avait été soumise à l'acceptation de ce traité. Il y *abandonne toutes ses prétentions sur les dixmes novalles* et le seigneur *lui attribue deux quarterons de bois tous les ans dans ses coupes*²². Douze ans plus tard, Didier Magdelaine, *nouveau curé de Lorry*²³, signe le même traité. Ce curé n'apparaît pas dans les listes diocésaines et Nicolas Drouot demeure après lui à la tête de la cure. Il s'agit peut-être à nouveau d'un desservant qui remplace le curé à l'occasion d'absences suffisamment longues pour justifier la signature d'un tel acte.

L'arrivée de Nicolas Drouot marque probablement une reprise en main de la

²⁰ AD Moselle 8 J 11, 11^e portefeuille, article 32

²¹ AD Moselle 3 E 2603 : actes d'aman du 17 juillet 1647 : vente, suivie de layée à chapitel, d'une vache, 9 moutons, une laie et deux cochons pour une valeur de 138 francs messins

²² AD Moselle 8 J 11, 11^e portefeuille, art. 33, texte du 22 juin 1648

²³ *Id.* art. 34, texte du 4 septembre 1660

gestion matérielle de la cure, en témoigne le registre des mariages qu'Alphonse Thorelle a encore pu consulter et qui date précisément de 1647, année de la nomination de ce prêtre. Le livre des baptêmes ne date, lui, que de 1654, le curé ayant noté que le précédent avait été brûlé par les soldats. Mais ces enregistrements s'arrêtent en décembre 1668 pour ne reprendre qu'en juillet 1677, date à laquelle son successeur précise à son tour que les anciens registres et papiers ont disparu *par le malheur des guerres*²⁴. Est-ce pour éviter l'obligation de l'envoi d'une copie des registres au bailliage que le curé prétexte leur destruction ou bien ne parle-t-il de leur disparition que pour la période 1668/1677 ? A. Thorelle nous signale que Nicolas Drouot signe déjà rarement les actes en 1662 et 1663 et qu'en avril et mai 1666, il est *aux bains à Bourbonne*²⁵. On peut donc soupçonner une présence très épisodique de ce curé à Lorry pendant la seconde partie de son ministère²⁶. Pourtant un jeune converti avoue avoir été instruit dans la religion catholique par le sieur Drouot, préparant ainsi son abjuration qu'il signe en 1670²⁷.

Ce curé s'intéresse à l'état matériel des édifices de culte puisqu'en 1676, lors de la visite pastorale, on apprend qu'il est en train de faire refaire à ses frais le lambris de la chapelle de Mardigny²⁸. On notera que ce curé avait auparavant en charge la paroisse de Lessy dans laquelle il avait déjà été confronté à une communauté calviniste importante.

L'arrivée de Jean-Claude Dudon, nouveau curé, en juillet 1677, donne à nouveau l'impression d'une reprise en main par un prêtre plus présent dans sa paroisse. Pourtant c'est sans doute déjà sous le ministère de son prédécesseur que sont entreprises des opérations destinées tout à la fois à concurrencer l'organisation huguenote, à rassembler le peuple catholique autour de son berger et à tenter de ramener au troupeau quelques brebis égarées. Il s'agit du fonctionnement d'une école à Lorry, de la création d'une confrérie dédiée à Notre Dame du Rosaire, de l'organisation d'une mission puis d'une visite pastorale avec cérémonie de confirmation des fidèles.

²⁴ AD Moselle 5 E 9835, à la fin du cahier

²⁵ Cahiers de A. Thorelle, cahier des mariages, p. 2

²⁶ Les statuts synodaux l'autorisent à s'absenter 3 jours par semaine et deux mois par an.

²⁷ AD Moselle D 12 : abjuration de Pierre Macheté le 24 juin 1670, *cf infra* Deuxième partie II A

²⁸ AD Moselle 29 J 58

1. L'école

C'est par les registres des baptêmes antérieurs à 1677 et consultés par A. Thorelle que sont connus les premiers maîtres d'école catholiques de Lorry. Ils sont cinq à se succéder de 1655 à 1668, c'est-à-dire dès le début de ce registre. D'après les notes de Thorelle, ils rédigent nombre des actes. Mais y avait-il déjà une école auparavant ? Le registre des mariages catholiques, qui débute en 1647, ne cite aucun maître d'école et l'incertitude sur la confession religieuse de Mathieu Huart, maître d'école en 1624²⁹, a déjà été évoquée à propos de la communauté calviniste³⁰.

Lorry est donc bien doté d'une école, au moins dans la seconde moitié du XVII^e siècle, comme la plupart des paroisses de l'ouest du diocèse³¹.

On peut tout de même noter une certaine instabilité du personnel enseignant pendant le ministère de Nicolas Drouot puisque chacun des maîtres connus ne régit l'école que deux ans et demi en moyenne.

Jean Denys, le premier d'entre eux (1655-1657), est également greffier et membre de la confrérie locale ; deux de ses enfants naissent à Lorry. Isaac Roget, qui lui succède en 1658, laisse soupçonner, par son prénom, un baptême calviniste, mais lui aussi rejoint la confrérie. Son patronyme est aussi celui d'un capitaine de cavalerie, N. Roget de Belloquet, qui possède des terres à Lorry et dont la seconde épouse meurt en 1698 chez le curé de la paroisse, Jean-Claude Dudon, fils de son premier mariage³². Aucun lien de parenté n'a pu toutefois être démontré entre ces deux familles Roget. Jean Lombard, maître d'école de 1661 à 1663, est un enfant du pays : sa mère, Bitry Guerquin, est nommée parmi les foyers de veuves dans le rôle du grenier à sel de 1646³³ et se remarie à Lorry. Il a tenu auparavant l'école de Marieulles (1656-1660). Les deux derniers maîtres d'école ne sont connus chacun que par un acte des registres de baptêmes de Lorry : Pierre Richard (1666) et Charles Bénard (1668). On notera, au bénéfice éventuel de cette école, le taux d'alphabétisation souvent plus important chez les catholiques que chez les protestants dans les rares sources dont

²⁹ AD Moselle 3E 3305, acte notarié du 5 février 1624

³⁰ Cf *supra* Première partie II B

³¹ Visites pastorales de 1684 : *le seul cas à l'ouest du diocèse où le visiteur déplore l'absence d'un maître est Chesny qui vient à peine d'accéder au rang de paroisse* (ACHEREINER, 1974, p. 76). Le village d'Arry a un maître d'école dès 1640 (MENUAT, p. 89). Si Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, reprenant MAGGILOLO, note que 55 % des classes du diocèse apparaissent entre 1690 et 1788, par vagues successives (TRIBOUT DE MOREMBERT, 1970, p. 140), c'est qu'il considère tout le diocèse, y compris l'est-mosellan actuel qui a tant souffert de la guerre de Trente Ans.

³² L'un de leurs descendants sera le seul homme de guerre célèbre que ce village ait vu naître, Mansuy-Dominique Roget de Belloquet, qui s'illustra à la fin de l'Ancien Régime et pendant les guerres napoléoniennes.

³³ AD Moselle C 371

nous dispositions³⁴.

2. La confrérie du Rosaire

Les confréries, en accord avec la doctrine de la justification par la foi et les oeuvres, répondent bien aux besoins de la piété populaire. Elles sont très répandues au XVII^e siècle dans l'espace lorrain. Martin Meurisse, évêque suffragant de Metz de 1629 à 1644, les développe dans son diocèse³⁵. Celles qui sont placées sous le patronage de la Vierge sont les plus nombreuses³⁶. Dans cette catégorie, les dominicains de Toul sont à l'origine des confréries du Rosaire³⁷, or, depuis 1624, deux au moins des curés de Lorry sont prêtres du diocèse de Toul. Enfin, l'archiprêtre de Mousson, auquel appartient la paroisse de Lorry, est celui qui totalise le plus de confréries du Rosaire dans le diocèse de Metz³⁸.

Cette confrérie du Rosaire à Lorry s'inscrit donc dans un mouvement connu et l'autel de la nef nord de l'église paroissiale était dédié à la Vierge sans doute depuis son origine³⁹. Néanmoins, on ne peut s'empêcher de constater la pertinence d'un tel choix de confrérie dans une paroisse touchée par la réforme calviniste.

Cette confrérie ne nous est signalée que par une mention dans les papiers de l'abbé Auguste Cognon⁴⁰ et surtout par une liste des confrères, copiée par Thorelle depuis les registres paroissiaux aujourd'hui disparus. On y dénombre 78 noms, parmi lesquels le *Sr Nicolas Drouot, prêtre curé de Lorry, mort*. Thorelle note en marge que le document daterait de 1679. On peut se demander si la confrérie existe toujours à cette date étant donné que le nom du nouveau curé, nommé alors depuis deux ans, n'y figure pas. D'autre part, il n'existe aucune trace de cette liste ou mention de la confrérie dans les deux séries de registres paroissiaux, originaux et doubles, remontant à 1677 et actuellement consultables aux Archives départementales.

Une première remarque peut être faite : on compte dans cette liste, si l'on excepte le curé, 37 hommes pour 40 femmes, donc une composition équilibrée.

³⁴ Cf *supra* Première partie II B 2 L'école

³⁵ TRIBOUT DE MOREMBERT, 1970, p. 116

³⁶ PERNOT, 1971, p. 93 ; MICHAUX, 1993, p. 38

³⁷ JACOBS, 1993, p. 127 et CHATELLIER, 1986, p. 107

³⁸ BILLUART, 1990/91, p. 194. On notera également l'existence de confréries du Rosaire en Terre de Gorze, à Gorze même en 1726 et à Novéant (RIETHMULLER, 1993, p. 160)

³⁹ dédicace attestée par les restes de fresques du XVI^e siècle : cf *infra* Troisième partie II B 1

⁴⁰ AD Moselle 19 J 165/166, Papiers de l'abbé Auguste Cognon (1860/1898) : Notes concernant les confréries en Moselle. Il est probable d'ailleurs que c'est par A. Thorelle qu'Auguste Cognon a su l'existence de cette confrérie à Lorry.

Parmi les 37 hommes, 34 sont connus par d'autres sources : il est possible d'amorcer une étude sur la composition de ce groupe. 21 habitent Lorry et 13 Mardigny, rapport qui se rapproche de celui qui lie les populations des deux villages et qui est souvent de deux pour un. Pourtant Mardigny est sur-représenté parmi les premiers confrères (7/15) : c'est le premier point remarquable de cette liste. Cette liste n'est pas celle de tous les membres à une date donnée mais probablement une liste chronologique des confrères. On y retrouve en effet trois des maîtres d'école qui se sont succédé à Lorry et, parmi les 15 premiers confrères dans l'ordre de la liste, nombreux sont ceux qui sont morts avant 1660.

Le premier inscrit, après le curé, est un bourgeois de Metz, résidant au château de Mardigny au début des années 1650, et le suivant, un laboureur du même village. D'autre part, parmi les 15 premiers membres, on compte 5 laboureurs, proportion anormalement importante, ou du moins correspondant plus à la population de Mardigny qu'à celle de Lorry. Si l'on ajoute que le quatrième nom est celui d'un laboureur de Lorry qui en est aussi le maire en 1649 et en 1656 au moins, on aura donné le ton de cette liste : un groupe de notables villageois. Un autre exemple sera donné avec Jean Gilbrin, cinquième de la liste après le curé, laboureur et fermier des terres de la seigneurie de Mardigny, qui est souvent surnommé *La Mardinière* dans les actes. On découvre encore dans cette liste dix des maires, maître-échevins, échevins de justice, greffiers, mainbours, échevins d'église qui exercent ces tâches entre 1647 et 1685, ainsi, comme il a déjà été souligné, que trois des maîtres d'école de Lorry. Ce recrutement serait donc conforme à celui que décrivent Gilles Deregnaucourt et Didier Poton pour le territoire français : les catégories moyennes ou favorisées de la population⁴¹.

Il paraît probable que les débuts de cette confrérie, d'après la liste de ses membres, datent des années précédant 1650, or Nicolas Drouot arrive à la cure en 1647. En effet, sur les vingt hommes du village de Lorry présents dans cette liste de la confrérie, huit sont également nommés dans le rôle du grenier à sel de 1646⁴², et parmi eux, six figurent déjà dans l'acte notarié de la communauté de 1639⁴³. Quant aux huit confrères que l'on trouve encore signataires d'une décision de communauté en 1674⁴⁴, ils sont connus comme habitants de Lorry dès les années 1660.

En inversant la comparaison, sur les 14 hommes catholiques dénombrés dans

⁴¹ DEREGNAUCOURT, POTON, 1994, p. 148

⁴² AD Moselle C 371

⁴³ AD Moselle 3 E 3632

⁴⁴ AD Moselle 3 E 2903

le rôle du grenier à sel en 1646 à Lorry, 8 adhèrent à la confrérie, c'est le cas également de 6 des 14 catholiques de Mardigny dénombrés dans le même document.

Les adhésions se sont ensuite poursuivies mais sans doute pas au-delà du début des années 1660, en témoignent certains "absents" de la liste : les maîtres d'école en fonction en 1665 et 1668 ou encore Pierre Macheté, réformé qui abjure en 1670 et qui sera choisi comme mainbour par la communauté en 1674. Enfin, sont absents aussi les membres des familles seigneuriales de Lorry -on notera que Mardigny est alors administré par un calviniste-. Si l'on rappelle que Nicolas Drouot s'absente souvent au cours des années 1660 et 1670 et qu'aucun registre paroissial n'est conservé de décembre 1668 à juillet 1677, il apparaît que la confrérie s'est peut-être éteinte par l'absence de son *surintendant*.

L'identification des femmes est plus difficile : 10 seulement sont identifiées par leur lien conjugal ; pour les 30 autres, on peut quelquefois supposer une filiation mais 9 des patronymes sont inconnus à Lorry et à Mardigny dans l'état actuel des sources. Mais il semble que l'on adhère à la confrérie du Rosaire en famille : on peut dénombrer en effet au moins six couples.

Nicolas Drouot savait, en arrivant dans cette cure en 1647, qu'il allait affronter l'un des noyaux durs du Pays messin huguenot. Si l'on peut lui attribuer l'érection de cette confrérie et au vu des quelques éléments dégagés de l'étude de cette liste, on devine une "stratégie" mise en place par ce nouveau curé : s'appuyer sur les notables et sur le village de Mardigny non encore gangrené par l'hérésie. Or, quatre ans après son arrivée, un huguenot prend possession de la seigneurie de Mardigny.

On peut même se demander si cette stratégie n'a pas été plus offensive quand on découvre, au milieu de la liste des confrères, les noms de deux probables réformés de Lorry. En effet Mathieu Mathieu, sauf s'il a un homonyme catholique jamais apparu dans les documents consultés, est un laboureur issu de l'une des premières familles calvinistes du village mais rien n'indique qu'il ait jamais abjuré. Et il faut sans doute voir derrière *Lory Melon*, Eric Moulon, dont le prénom, peu fréquent, est souvent orthographié de façon fantaisiste. Marié dans la religion réformée en 1662, il figure logiquement dans la deuxième partie de la liste. Il abjure le calvinisme en 1689 pour se remarier et sera probablement relaps. La présence de ces deux réformés, que rien ne distingue par ailleurs sur le plan religieux, demeure donc énigmatique comme le demeure la façon dont on les aurait enrôlés.

Il est à noter que cette confrérie n'apparaît dans aucun autre document, con-

temporain ou ultérieur. Il est donc à craindre qu'avec une durée de 15 à 20 ans, elle n'ait eu finalement que peu d'impact, son existence ayant été dépendante de son créateur et non d'une quelconque dynamique de ses membres.

3. Une mission à Lorry à la fin des années 1660 ?

L'importance de la communauté réformée de Lorry justifiait probablement que l'on aidât le curé dans sa charge. Une mission y fut organisée à la fin des années 1660 mais elle n'est connue que par un acte d'abjuration postérieur de deux ans aux faits rapportés⁴⁵ et Lorry ne figure pas dans la liste des paroisses dans lesquelles on a alors organisé une mission⁴⁶. Le nouveau catholique rapporte, dans son acte d'abjuration en juin 1670 que, deux ans environ auparavant, une *mission particulière* avait été organisée à Lorry et qu'il avait eu *le bonheur d'entendre* les prêtres de la mission qui instruisaient les catholiques et faisaient des prédications publiques. Elisabeth Labrousse note qu'en principe, ces missions "visaient avant tout à instruire et à galvaniser les catholiques, mais qu'en milieu rural, elles constituaient un événement sensationnel et une distraction de choix" qui pouvait attirer la curiosité des huguenots ; elle remarque enfin qu'elles "n'ont entraîné qu'un nombre minime d'abjurations aussitôt montées en épingle"⁴⁷.

La durée de cette mission comme son impact sont inconnus. On notera toutefois qu'elle a su ébranler la foi d'un jeune protestant dont on sait précisément qu'il avait pu poursuivre des études, aidé pour ce faire par sa communauté confessionnelle d'origine⁴⁸.

Par ailleurs, le registre des archives de la seigneurie dans le chapitre *Papiers et procédures anciennes tirés du greffe de Lorry* évoque une *recette des cens due aux moines de la mission de Metz*⁴⁹ mais sans aucune mention de date.

⁴⁵ AD Moselle D 12 : acte d'abjuration de Pierre Macheté le 24 juin 1670 en l'église des prêtres de la Mission à Metz (voir p. 143)

⁴⁶ AD Moselle 29 J 1082

⁴⁷ LABROUSSE, 1985, p. 63

⁴⁸ Cf *supra* Première partie II B, l'aide aux pauvres

⁴⁹ AD Moselle 8 J 11, 12e portefeuille

4. La visite pastorale de 1676⁵⁰

Dès son arrivée en 1669, le nouvel évêque de Metz, Georges d'Aubusson de la Feuillade, visite son diocèse en privilégiant la partie orientale, plus touchée par la guerre de Trente Ans mais aussi par le protestantisme. Puis, de 1673 à 1676, il s'intéresse au Val de Metz. En 1676, il prévoit une tournée de 24 localités du 12 au 23 avril. Mais dès la première journée, il modifie son programme, qu'il interrompt même pour se rendre à Metz. Les visites des villages de Lorry et Mardigny étant parmi les dernières prévues sont donc peut-être faites de façon hâtive, surtout pour Mardigny où l'évêque délègue ses pouvoirs à un chanoine de la cathédrale. En revanche, il se rend en personne dans l'église de Lorry⁵¹.

C'est l'état matériel de ces deux églises et de leurs ornements sacerdotaux qui retient l'attention de l'évêque et de son délégué. Il est vrai que de nombreuses églises ont souffert des conflits du XVII^e siècle⁵².

L'évêque trouve l'église de Lorry *en bon estat* à la réserve de la toiture de la nef à réparer *incessamment*, d'une fenêtre brisée et du pavé à réparer lui aussi. Peut-être doit-on conclure du *bon estat* général de cette église que les autres édifices visités étaient bien plus atteints. A Mardigny, le chanoine Etienne Monsenot a trouvé la chapelle *en estat* à la réserve du lambris que Nicolas Drouot, curé de la paroisse est en train de faire faire *à ses despens*.

En ce qui concerne les objets du culte, Georges d'Aubusson de la Feuillade demande, comme pour de nombreuses autres églises, que les fonts baptismaux soient étamés et note l'absence d'une chasuble blanche. Pour Mardigny, Etienne Monsenot note que le saint sacrement ne repose pas dans la *chapelle*, qui ne dispose ni de fonts baptismaux ni de cimetière, observations attendues pour une annexe de l'église mère. En revanche, il remarque quelques croix derrière cette chapelle *qu'on nous a dit avoir esté mises pour des personnes décédées et inhumées en ce lieu pendant le temps de peste*. Ces remarques répondent sans doute au souci du nouvel évêque de préserver la hiérarchie église mère-annexes⁵³.

Mais le compte rendu de cette visite ne s'intéresse ni au degré d'instruction des enfants, ni à la bonne réputation de la matrone ou du maître d'école, et encore

⁵⁰ AD Moselle 29 J 58 ; voir p. 292 : Visites pastorales

⁵¹ ACHEREINER, 1974, pp. 183-190 : en particulier pour la description de ce programme de visites d'avril 1676

⁵² TRIBOUT DE MOREMBERT, 1970, p. 136 ; ACHEREINER, 1974, pp. 31-43, pour l'état des édifices

⁵³ ACHEREINER, 1974, p. 188

moins à celle du curé. On pourra remarquer pourtant que cette année 1676 est la dernière année complète du ministère de Nicolas Drouot, peut-être âgé puisqu'il était déjà curé de Lessy quand il a permuté avec l'ancien curé de Lorry en 1647. A-t-il résigné cette charge à cause de son âge ou de la maladie ou bien le constat fait par l'évêque de Metz lors de cette visite pastorale est-il à l'origine de son départ l'année suivante ?

Il n'est fait aucune mention de la tenue des registres paroissiaux, peut-être parce qu'ils ne posent pas de problèmes. Or aucun registre n'a été conservé par la suite pour la décennie 1668-1677, ce qui accrédirait le fait qu'ils aient été réellement détruits pas les soldats en 1677.

Enfin, dernier non-dit, ce compte rendu de visite ne fait aucune mention des *prétendus réformés* qui vivent sur le territoire de la paroisse, ressemblant sur ce point aux autres procès verbaux antérieurs à l'édit de Fontainebleau⁵⁴ ; on ne connaîtra pas plus le nombre des familles catholiques ou des communiant.

En revanche, l'archevêque d'Embrun s'intéresse aux patrons de la cure et à la répartition des dîmes. Il laisse à l'attention de ces derniers une série de travaux ou d'achats à effectuer (toiture de la nef, vitre, chasuble blanche), sans toutefois que cette demande n'apparaisse comme une injonction. De la même façon, pour la remise en vigueur du don de quatre hottes par les décimateurs aux paroissiens, le jour de Pâques, l'évêque, plutôt que de s'adresser aux décimateurs eux-mêmes, demande aux échevins d'église de faire en sorte d'être payés sous peine d'être déposés de leur charge.

La solennité est l'un des éléments recherchés dans ces visites. Etienne Monsenot, après sa visite de la chapelle de Mardigny, vient, comme le curé de la paroisse, à la rencontre de l'évêque et de sa suite qui entrent dans le village de Lorry, venant de Marieulles. On peut alors imaginer ce cortège, grossi de la population, traversant tout le village *processionnellement* pour se rendre jusqu'à l'église⁵⁵. De même que les missionnaires axent leurs prédications en particulier sur le rôle de la liturgie et la place des sacrements⁵⁶, l'évêque marque sa visite par une messe qu'il fait célébrer par l'un de ses aumôniers, il rappelle *la dignité et l'effect du sacrement de confirmation* puis, à l'issue de l'office, confère ce sacrement *aux paroissiens de lad. église qui s'estoient préparés à la recevoir par la pénitence et l'eucharistie*. On ne connaîtra pas le nombre

⁵⁴ *Id.* p. 51

⁵⁵ ACHEREINER, 1974, p. 185

⁵⁶ TRIBOUT DE MOREMBERT, 1970, p. 122

des paroissiens venus assister aux solennités et recevoir les sacrements.

Quel retentissement a pu avoir cette visite solennelle de l'évêque à Lorry, probablement la première du genre, alors que les calvinistes refusaient ce côté démonstratif de la liturgie et qu'ils réservaient le caractère public de leur culte à la ville voisine et non au village ? On peut imaginer que les catholiques ont pu être sensibles à cette marque d'attention mais elle ne pouvait à elle seule consolider la paroisse catholique.

* * *

Etablir une chronologie de la Réforme catholique à Lorry paraît difficile puisqu'on est alors tributaire du petit nombre de sources disponibles. Il est néanmoins évident que cette paroisse fut l'objet de certaines attentions dans la seconde moitié du XVII^e siècle : présence accrue de ses prêtres, création d'une confrérie, visite pastorale et mission.

Il est difficile également de mesurer l'impact de ces interventions sur les fidèles catholiques de la paroisse. On peut seulement noter, comme dans d'autres villages, un attachement à une religion populaire et à des traditions anciennes en contradiction avec les préceptes du concile de Trente ou les idées véhiculées par la réforme catholique.

Ainsi, si les habitants de Vaux et Scy lavent leurs autels avec du vin le jeudi saint, ceux de Lorry se partagent quatre hottes de vin données par les décimateurs le jour de Pâques. Cette coutume n'est pas expliquée, pourtant elle évoque celle de Woippy : *ses habitants se partagent trois ou quatre hottes de vin qu'ils appellent "le vin de Pâques" car le lendemain de Pâques et de la Pentecôte, le curé va en étole noire, chantant le "libera me" sur la tombe des personnes qui ont donné ce vin pendant que les cloches sonnent le glas.* Jean-Paul Achereiner, qui rapporte cette coutume, pense que se dessine en arrière fonds le souvenir des défunts fondateurs de cette église⁵⁷. Pour toute information complémentaire en ce qui concerne Lorry, on devra se contenter du fait que les habitants sont suffisamment attachés à cette coutume pour que la seule plainte présentée à l'évêque le jour de sa visite concerne son abandon par les décimateurs. Un conflit curé-seigneur de 1437 nous apprend que le curé, en tant

⁵⁷ ACHEREINER, 1974, p. 124

que décimateur pour un quart, devait donner le *quart de ce muid de vin le jour de Pâques aux échevins de l'église de Lorry* mais également *le quart d'un demi-muid de vin (...) à ceux de Mardigny le même jour*⁵⁸.

Une autre coutume combattue par le concile de Trente est confirmée par Thorelle dans les notes qu'il prend dans les registres des années 1654-1668 aujourd'hui disparus : *généralement deux marraines aux filles ou deux parrains aux garçons*. On rencontre d'ailleurs la même habitude chez les calvinistes de Lorry.

Il reste à déterminer si les opérations entreprises dans l'esprit de la contre-réforme catholique obtinrent quelque succès auprès des calvinistes : ce sera l'un des objets du prochain chapitre.

⁵⁸ ADMoselle 8 J 11 3e portefeuille 1er chapitre et 62 J : transaction du 6 novembre 1437 entre Mre Poinsignon seigneur de Lorry et le sieur Nicole, curé du lieu, copie du XV^e siècle.